



Conseil économique et social

Distr. générale
7 décembre 2007
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Trente-neuvième session

26-29 février 2008

Point 4 l) de l'ordre du jour provisoire*

Points pour information : coordination
et intégration des programmes statistiques

Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle

Note du Secrétaire général

Comme la Commission de statistique l'a demandé à sa trente-huitième session**, le Secrétaire général a l'honneur de lui transmettre un rapport établi par le Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle (PARIS21), concernant le renforcement des capacités statistiques. Le rapport, présenté pour information à la Commission, décrit les activités menées par le Partenariat en faveur de statistiques plus fiables en tant qu'élément central de tout environnement favorable au développement, en particulier l'aide qu'il apporte aux pays pour la définition, la mise en œuvre et le suivi de leurs stratégies nationales de développement de la statistique, ses activités de sensibilisation et son action de mobilisation des bailleurs de fonds pour financer des programmes d'appui à la statistique. La Commission voudra peut-être prendre note du rapport.

* E/CN.3/2008/1.

** *Documents officiels du Conseil économique et social, 2007, Supplément n° 4 (E/2007/24), chap. I.A.*



Rapport du Comité directeur du Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle

I. Introduction

1. L'objectif global de PARIS21 est d'encourager l'élaboration et l'exécution de politiques fondées sur des données objectives, afin d'améliorer la gouvernance et de renforcer l'efficacité des efforts faits par les gouvernements pour réduire la pauvreté et atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. PARIS21 s'attache essentiellement à aider les pays en développement dans la définition, la mise en œuvre et le suivi de leurs stratégies nationales de développement de la statistique, notamment afin qu'ils puissent disposer d'ici à 2010 de données produites sur place et sous leur responsabilité pour tous les indicateurs de réalisation des objectifs du Millénaire ainsi que pour leurs besoins en matière d'élaboration des politiques.

2. Une stratégie nationale permet à un pays de cibler plus précisément son effort de renforcement des capacités du système statistique national pris dans son ensemble. Elle lui donne aussi une image globale de ce que son système statistique devrait être à un horizon de 5 à 10 ans, et lui fournit des critères d'évaluation des projets réalisés¹.

II. Activités menées par PARIS21 en 2007

3. PARIS21 appuie les stratégies nationales de développement de la statistique principalement au moyen des activités ci-après : a) activités de sensibilisation et élaboration d'outils de sensibilisation à l'importance de la statistique; b) programmes régionaux, y compris la mobilisation de ressources; c) promotion de la collaboration des donateurs; d) méthodes d'élaboration des stratégies nationales; e) programmes satellites. Les activités qui ont été menées dans ce cadre en 2007 sont décrites ci-après.

A. Activités de sensibilisation et élaboration d'outils de sensibilisation à l'importance de la statistique

4. PARIS21 a mené des activités de sensibilisation consistant notamment à intervenir de façon ciblée lors de réunions nationales et internationales et à élaborer des outils de sensibilisation. Il est encourageant de noter que les activités de sensibilisation de PARIS21 ont entraîné un accroissement des investissements consacrés aux systèmes statistiques nationaux (voir par. 12). Parmi les outils de sensibilisation élaborés par PARIS21 en 2007, il convient de citer :

a) Une brochure intitulée « Évaluer la réduction de la pauvreté : le rôle de la statistique dans le développement mondial » qui illustre le rôle important joué par la statistique dans le développement et la réduction de la pauvreté;

b) Une brochure type intitulée « Why does country X need good statistics » axée sur les gouvernements et les bailleurs de fonds. PARIS21 a élaboré des

¹ Pour plus de précisions sur les stratégies nationales de développement des statistiques, voir le document E/CN.3/2005/18.

brochures pour le Gabon, le Malawi, la Mauritanie et la République-Unie de Tanzanie, en collaboration avec les services nationaux de la statistique de ces pays.

B. Programmes régionaux

5. Les programmes régionaux de PARIS21 sont de plus en plus axés sur les activités nationales et comprennent divers volets tels que la promotion des partenariats, la mobilisation de ressources techniques et financières, et la fourniture à la demande de services consultatifs aux pays. Il convient notamment de mettre à l'actif de PARIS21 la conclusion, en 2007, d'un accord portant création d'une commission de statistique régionale en Amérique centrale. En outre, grâce au concours de PARIS21 et d'autres partenaires, tous les pays d'Amérique centrale et les pays andins ont achevé l'élaboration de leurs stratégies nationales et commencent à les mettre en œuvre. L'exemple le plus frappant des activités de PARIS21 est peut-être la gamme de services offerts à l'Institut national de la statistique du Niger, à la demande de celui-ci. PARIS21 a également conseillé le Niger sur sa stratégie nationale de développement de la statistique. Il l'a aidé à obtenir le financement nécessaire auprès du fonds d'affectation spéciale de la Banque mondiale pour le renforcement des capacités statistiques et à intégrer la stratégie nationale dans sa stratégie nationale de réduction de la pauvreté, et a plaidé en sa faveur à la réunion du groupe consultatif des donateurs.

C. Promotion de la collaboration des bailleurs de fonds

6. PARIS21 convoque une équipe spéciale interinstitutions chargée de lui faire rapport sur l'appui des bailleurs de fonds au renforcement des capacités statistiques. L'équipe a été créée à la suite d'un projet pilote que PARIS21 a mené en 2005-2006 en Afrique subsaharienne². En 2007, l'équipe, désormais appelée « Système d'information des partenaires sur le développement statistique », a réalisé une étude sur les systèmes d'information des partenaires, établi une classification des activités statistiques et une typologie de l'aide financière et des autres formes d'assistance apportée par les partenaires de la statistique et réalisé une étude sur l'opportunité d'utiliser le système de notification des pays créanciers de l'Organisation de coopération et de développement économiques pour trouver des informations sur l'appui au développement statistique. L'équipe examine actuellement une proposition tendant à affiner et actualiser le système d'information en s'inspirant dans une large mesure du système de notification des pays créanciers. Ces questions seront examinées plus avant par le Bureau du Comité directeur de PARIS21 en janvier 2008 et par le Comité de coordination des activités statistiques à sa session de février 2008.

D. Méthodes d'élaboration des stratégies nationales de développement de la statistique

7. En étroite collaboration avec ses partenaires, PARIS21 offre des conseils et des documents méthodologiques aux pays intéressés pour les aider à planifier leurs

² Pour obtenir plus de précisions sur l'étude pilote, voir le document E/CN.3/2007/25.

activités statistiques de façon stratégique³. Il a notamment publié les documents suivants en 2007 :

a) « Mainstreaming sectoral statistical systems in Africa: a guide to planning an integrated national statistical system », qui offre des conseils au personnel des services nationaux de statistique et des services sectoriels de statistique sur les moyens de travailler ensemble à l'intégration des systèmes statistiques sectoriels dans les systèmes statistiques nationaux;

b) « A Guide to using a system-wide approach to implement national strategies », qui montre pourquoi il faut accroître les investissements dans les systèmes statistiques nationaux et propose des orientations opérationnelles aux responsables et bailleurs de fonds des systèmes statistiques nationaux concernant l'utilisation de politiques à l'échelle du système national (ou de politiques fondées sur un programme) pour renforcer les systèmes statistiques (pour plus de précisions, voir par. 12).

E. Programmes satellites

8. Le secrétariat de PARIS21 supervise la mise en œuvre de deux programmes satellites : le Réseau international d'enquêtes sur les ménages et le programme accéléré de données dans quelques pays pilotes. De nombreuses activités ont été menées dans le cadre de ces deux programmes en 2007.

9. Le Réseau a deux grands objectifs : a) promouvoir une meilleure utilisation des microdonnées issues des enquêtes; b) améliorer la qualité des futures enquêtes. Il a élaboré ou commencé à élaborer trois outils, qui serviront à mettre en œuvre le programme accéléré de données, à savoir un module de gestion des microdonnées, une banque de questions pour les enquêtes et un cadre d'évaluation de la qualité des enquêtes.

10. Le programme de données accélérées a trois objectifs qui visent à aider les pays à produire des données statistiques pertinentes pour la conception, le suivi et l'évaluation des politiques : a) la documentation, la préservation et la diffusion des microdonnées existantes; b) l'analyse des données existantes et l'évaluation des anciens programmes d'enquête; c) l'amélioration des programmes d'enquête et de la collecte de données. Les tâches correspondantes ont été menées à bien dans 24 pays pilotes en Afrique, en Asie, en Amérique latine et au Moyen-Orient. Sept autres pays ont exprimé le souhait de participer aux activités du programme. Les enseignements tirés à ce jour permettent de dire que : a) la production de microdonnées est une entreprise complexe et de longue haleine; b) la diffusion de microdonnées est limitée et se fait essentiellement de façon ponctuelle; c) la demande est forte en ce qui concerne les outils techniques, les directives et la formation.

11. Également mené par le secrétariat de PARIS21, le projet Metagora est axé sur les méthodes, les outils et les instruments de mesure des droits de l'homme et de la démocratie. En 2007, un groupe d'experts indépendants a évalué la mise en œuvre du projet et les résultats obtenus et publié un rapport dans lequel il a présenté les points forts et les carences techniques de Metagora et formulé un certain nombre de recommandations importantes pour asseoir le projet sur des bases scientifiques,

³ Ces documents sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.paris21.org/knowledgebase>.

techniques et professionnelles plus solides. Ces recommandations ont servi à étayer la deuxième phase de Metagora. En outre, en 2007, PARIS21 a mis un accent particulier sur les activités de sensibilisation et diffusé un ensemble de documents de formation par l'intermédiaire du site Web du projet.

III. Orientation future des travaux de PARIS21

12. En 2008, PARIS21 établira des liens de partenariat avec des institutions internationales, des organisations régionales et des bailleurs de fonds bilatéraux pour accroître les investissements consacrés aux systèmes statistiques nationaux. Pour ce faire, il adoptera une approche axée sur les systèmes nationaux, en s'inspirant des enseignements tirés des politiques sectorielles qui ont fait leurs preuves dans des domaines tels que la santé, l'éducation et l'agriculture. L'application d'une approche axée sur les systèmes nationaux en ce qui concerne la statistique signifie que l'on recourra à la stratégie nationale en tant que cadre de coordination des secteurs et des bailleurs de fonds. L'objectif consiste à rendre cohérente l'aide des bailleurs de fonds et à réduire les coûts de transaction en créant des mécanismes communs de mise en œuvre, de suivi des progrès et d'information.
